

" ZUS : Point d'actualité - Perspectives d'actions 2016 "

Paris, le 11 Janvier 2016

Notre syndicat est intervenu à plusieurs reprises, deux courriers officiels + intervention CTM, pour solliciter la levée de la prescription quadriennale pour le rattrapage de l'intégralité des salaires dus. Aucune réponse n'a été reçue à ce jour.

Depuis près de 4 ans (Congrès d'Albi), notre syndicat s'est toujours engagé dans une réponse collective et non pas individuelle pour faire appliquer le dispositif ZUS à l'ensemble des agents concernés. Ce règlement collectif et global est donc plus long qu'un simple recours individuel au tribunal administratif car il dépend de la volonté de l'administration à le mettre en place. Seul le rapport de force permet de faire accélérer le processus pour l'ensemble des agents. Pour rappel, le 1er groupe de travail ZUS est uniquement dû à la campagne nationale ZUS de notre syndicat avec l'appui de 1200 collègues DGFIP. Cette action permet aujourd'hui le traitement de près de 8 000 régularisations ZUS

Le rapport de force sur la levée de la prescription est aujourd'hui faible, ce sujet d'ailleurs n'est défendu que par notre organisation syndicale auprès du Ministre (lire les comptes rendus et liminaires des OS ministérielles).

Il est donc urgent d'organiser des actions locales sur tous les sites concernés par la prescription ZUS. Sans cette mobilisation des agents, l'administration continuera à ne pas bouger. La prochaine journée d'action du 26 janvier peut être l'occasion rêvée de remettre en plus des autres sujets, ce contentieux au cœur des préoccupations des agents concernés.

La ligne de conduite de notre organisation syndicale est le traitement collectif de ces demandes afin qu'aucun agent ne soit lésé par cette situation.

Par contre, dans le cadre d'un rapport de force face à l'administration, le simple fait de menacer l'administration d'envoyer tous nos adhérents au tribunal administratif est envisageable. Par conséquent, le bureau national se mettra en capacité d'ici quelques semaines de fournir un modèle de recours au tribunal administratif.

Nous comptons donc sur l'implication forte de toutes les sections concernées pour mobiliser les agents durant les prochaines semaines.

Vous retrouverez toutes les informations dans le dossier ZUS

http://solidairesfinancespubliques.fr/agt_adh/gestion/Carrieres/DossierZUS/130111_dossierZUS.html

On ne lâche rien